

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1270 le 21 novembre 1961.

n° 1270 le 21

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

21 novembre 1961

Numéro JO

n° 11 du 30/11/1961

Date du numéro

30 novembre 1961

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

En application des dispositions de l'article 5 de l'arrêté susvisé n° 61/33/SPCG du 17 mars 1961 M. Syad Mahmoud Egueh, moniteur auxiliaire (échelle X – 127 échelon) en service au Centre de l'éducation surveillée est titularisé dans son emploi pour compter du 1er novembre 1961 et nommé maître de 2e classe – 1er échelon de l'éducation surveillée avec une ancienneté civile conservée de 2 ans 6 mois 20 jours.

Pour le Chef du Territoire et par délégation .Le Secrétaire général, Yves DE DARUVAR.